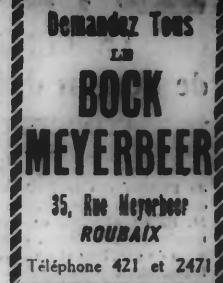




Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et Limite..... 3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 78.00
France et Belgique..... 23.00 ; 45.00 ; 80.00REDACTION - ANNONCES
ABONNEMENTSROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1306. Inter. 6
TOURCOING..... 33, rue Carnot. Tél. 37.
LILLE..... 3, rue Faubourg. Tél. 57.07.

BILLET PARISIEN

Agitation politique
et réalités économiques

(d'un rédacteur spécial)

PARIS, 16 NOVEMBRE (MINUIT).
Nous avons vécu cet après-midi quelques instants d'émotion. Prenant prétexte d'un discours prononcé samedi dernier à la Fédération Républicaine — son parti — par M. Louis Marin, ministre des Pensions, les adversaires de l'Union nationale ont tenté de jeter bas le Ministère.

Leur tactique était la suivante: ne pouvant le combattre du dehors en critiquant ouvertement son œuvre à laquelle le public — qui a les yeux attachés sur les cours des changes — applaudissait sans crier-pensée, ils ont imaginé de le combattre du dedans, c'est-à-dire au sein même du Cabinet, en essayant d'y introduire la division et le discord.

Cette tactique a réussi à noitier, mais, fort heureusement, à moitié seulement. M. Poincaré a détourné le coup qui lui était porté en ramenant l'incident à ses véritables proportions. Il a parlé à la Chambre le langage même de l'Union sacrée et l'Assemblée, à mains levées, a manifesté la satisfaction qu'elle en a éprouvée.

L'Union nationale est connue une voûte dont le Président du Conseil est la clé. Libre à ses ministres — en tant que chefs de partie, et non en tant que ministres — de s'écartez du centre de gravité de la combinaison ministérielle; le chef du Gouvernement est là pour en rétablir l'équilibre. Comme Atlas, il porte l'Union sacrée — un monde de travail et de réalisations — sur ses épaules.

Tandis qu'au Palais-Bourbon on faisait (encore) de la politique, le Congrès de l'Union des Intérêts Économiques discutait les grands problèmes à la solution desquels notre avenir est suspendu.

Du rapport qui a présenté M. Emile Miriaux, il ressort, somme toute, que la politique monétaire du Gouvernement: stabilité après revalorisation normale du franc, reçoit l'approbation des milieux économiques.

La Conférence qu'a faite au Congrès M. Louis Dubois ne peut pas non plus être passée sous silence. Il est évident que l'ancien président de la Commission des Réparations a exprimé l'opinion de la majorité de ses compatriotes en proclamant que l'accord de Washington, sous sa forme actuelle, était inacceptable. Le Congrès a émis le vœu que le Parlement amende cet accord. Encore faudrait-il savoir avant d'engager les Chambres dans cette voie, si les Etats-Unis sont disposés à nous y suivre.

Un refus pur et simple (qui signifierait par conséquent de nouvelles négociations) les offenserait probablement moins qu'un amendement unilateral. R...

LES CHANGES

	LUNDI	MARDI
LIVRE	144.90	144.95
DOLLAR	29.86	29.86
BELGIQUE	414.50	415.00

(100 belgas)

LA CRISE ANGLAISE

Les mineurs acceptent les conditions gouvernementales

Trois cent quarante mille mineurs sont maintenant au travail et l'ordre du répit général du travail pourra être donné pour lundi. En effet, le Conseil exécutif de la Fédération des mineurs du Pays de Galles, du Sud et celui du Warwick ont décidé d'accepter les conditions gouvernementales.

L'approbation des mineurs du Pays de Galles est particulièrement significative, car ce district était l'un des plus acharnés à la résistance jusqu'à vendredi dernier. Il insista pour le rejet des propositions du Gouvernement lors de la conférence des délégués mineurs tenue à Londres.

En Ecosse, la Fédération des mineurs a également recommandé aux ouvriers d'accepter l'accord.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Les radicaux-socialistes de Saône-et-Loire désignent leurs candidats

Chalon-sur-Saône, 16 novembre. — La Fédération radicale-socialiste de Saône-et-Loire, réunie à Chalon-sur-Saône, a désigné à l'unanimité les cinq candidats du parti pour les futures élections sénatoriales.

Ce sont MM. Chopin, Richard, Duprey, Peitjean, sénateurs sortants, et Pelletier, conseiller général du canton de Mâcon, qui prend la place de M. Julien Simyan, sénateur, décédé.

La femme du ministre des Affaires étrangères de Chine, à Paris



Tina WELLINGTON KOO, photographiée à Paris

Conseil des Ministres

Paris, 16 novembre. — Au Conseil des ministres réuni ce matin, M. Doumergue a signé un décret portant de trois mois à un an, le délai d'assassinat à fins de condamnation en matière de contributions indirectes;

Un décret tendant, d'une part, à supprimer la formalité de la publication des rôles et, d'autre part, à autoriser les préfets à déléguer aux directeurs des contributions directes leurs pouvoirs relatifs à l'homologation des rôles;

Un décret relatif à la taxe des frais de poursuites en matière de contributions directes.

M. Briand a ensuite fait un exposé de la situation extérieure.

Les ministres se réuniront en Conseil samedi matin.

AUTOUR DU CONSEIL

L'incident Marin

Paris, 16 novembre. — La séance du Conseil des ministres n'a pris fin qu'à midi 45. C'est dire qu'il n'a pas été uniquement consacrée à l'expédition des affaires courantes, et que l'émotion soulevée par le discours Marin dans les milieux politiques, a eu sa répercussion au sein du gouvernement.

Néanmoins, les membres du Cabinet, suivant leur coutume, se sont montrés réservés à leur sortie de l'Elysée.

Aux nombreuses questions qui leur ont été posées par les journalistes, ils n'ont guère répliqué que par des boutades et par quelques déclarations assez vagues.

Le président du Conseil a seul qualifié pour parler, n. dit M. Poincaré en souriant, et je ne dis rien.

M. Painlevé s'est contenté d'affirmer l'homogénéité du Cabinet. Quant à M. Louis Marin, il s'est refusé à toute précision, ainsi d'ailleurs, que ses autres collègues.

Seul M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, après avoir dicté le communiqué officiel, a fait la courte déclaration suivante:

C'est ce soir, en fin de séance, que la Chambre aura officiellement communiqué de la demande d'interpellation Hulin, si, toutefois, elle est maintenue. A ce moment, le président du Conseil montera l'estrade pour demander le renvoi de l'interpellation et lire une déclaration, dont les termes ne sont pas arrêtés à l'unanimité par le Conseil. Je ne puis vous dire ce que le résultat sera. Je vous conseille, pour donner de plus amples précisions sur cette déclaration. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'elle concerne à la solidarité du Cabinet, pour continuer dans l'union l'œuvre qu'elle a entreprise.

Une tentative d'assassinat près d'Aubry

(ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES)

Mardi matin, une tentative d'assassinat ayant le vol pour mobile, a été commise près d'Aubry, petite commune de l'arrondissement de Valenciennes.

Il y a trois semaines, M. Henri Gaveriaux, 23 ans, demeurant au Cateau, représentant d'une maison de vins et spiritueux, passant par Valenciennes, dut, à l'occasion d'une panne d'auto, avoir recours aux services d'un certain Camille Moreau, 26 ans, mécanicien et gérant de la succursale Wibaut, 13, rue de Valenciennes, à Râmes.

Lundi, vers 11 heures, M. Gaveriaux était invité par Moreau à venir le voir. Il se rendit à Râmes lundi soir, remisa son auto chez les Jacobs, parents de Moreau, chez qui il alla coucher.

Mardi, on partit en auto vers 5 h. 15. A l'intersection de la route d'Aubry et du chemin qui conduit à la « Cense » Papin, commune de M. Gaveriaux ralentit sur la demande de Moreau, celui-ci lui tira une balle de revolver à la tête. L'auto s'arrêta et M. Gaveriaux s'enfuit dans la direction de la ferme, rejoignit par Moreau.

M. Gaveriaux tomba dans un fossé à 50 m. de la ferme, Gaston Guérin, 10 ans, de la cense Papin, alerté par Charles Leleu, 13 ans, poursuivit le criminel sans réussir à l'attraper. Moreau, monté dans l'auto, filait dans la direction d'Aubry.

Le blessé, dont l'état est grave, après avoir été pansé, fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

Quant à Moreau, rentré chez lui à 6 h. 30, il était reparti sans donner de destination sa femme. Son signallement a été envoyé dans toutes les brigades de gendarmerie.

Le Parquet de Valenciennes apprendit que Moreau avait été arrêté à La Louvière, arrondissement de Charleroi (Belgique). Comme il est natif de St-Ghislain, et de nationalité belge, il n'aura pas lieu de demander son extradition; il sera jugé en Belgique.

LE VOYAGE DE NOCES
DU COUPLE PRINCIER BELGE

LA VILLA SAINT-MICHEL, APPARTENANT AU DUC DE VENDOME, A CANNES, QUI ATTEND LE DUC ET LA DUCHESSE DE BRABANT (Wide World photos.)

A L'ELYSEE

Mgr Maglione présente ses lettres de créance au Président de la République

Paris, 16 novembre. — Le Président de la République a reçu à 15 h. 30, en audience officielle, S. E. Mgr Maglione, évêque de



Mgr MAGLIONE

Césares, qui lui a remis les lettres du Souverain-Pontife l'accréditant à la nunciature apostolique de Paris.

ALLOCATION DU NONCE

Le nonce a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné la très grande importance attachée par le Saint-Siège, bons rapports avec la France, à travers les siècles.

L'allocution a ensuite été suivie d'une réfute de la taxe sur le chiffre d'affaires, le taux de finances de 1927 élevé de 200.000 à 300.000 le chiffre maximum auquel le régime du forfait pourra être appliqué.

La loi de huit heures

L'assemblée, en ce qui concerne la loi de huit heures, a émis le vœu que le Gouvernement accorde des dérogations, dites « d'intérêt national », suffisamment large pour accroître la production et par suite les exportations, la libre récupération des heures perdues suivant les besoins des diverses industries.

Les taxes spéciales

Au sujet des taxes spéciales, l'assemblée considérant qu'en dehors des impôts généraux, le commerce et l'industrie supportent des taxes spéciales pour assurer des services qui profitent à l'ensemble de la nation, réclame que les crédits ouverts au ministère du Commerce comportent pour chacun de ces services des sommes égales à la recette prévue dans la loi des finances pour chacune des taxes correspondantes, et réclame que le montant de la taxe soit proportionnellement diminué, lorsque les ressources qu'elle produit dépassent les besoins du service en vue duquel elle a été créée.

La taxe postale des papiers de commerce

L'assemblée demande également que le tarif postal applicable à l'envoi des papiers de commerce et d'affaires, soit ramené au taux de 0 fr. 30, correspondant à six fois celui en vigueur au 1^{er} juillet 1914, et que les opérations d'exportation soient totalement exonérées de la taxe sur le chiffre d'affaires.

Les autres voix

L'assemblée a encore émis les vœux suivants:

Que l'Administration des Finances tâche de faire de l'administration des douanes et de la douane de Paris une administration efficace et honnête.

Que l'Administration des Postes et Télégraphes, par son dépôt à Paris, facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pétroles facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Mines facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Travaux Publics facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Chemins de fer facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Tabacs facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Impôts facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Douanes facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pêches facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.

Que l'Administration des Pâtes et Papier facilite les échanges commerciaux entre la France et l'étranger.